

Paris, Le 6 Octobre 1819.

Ministère

de

l'Intérieur.

Secrétaire Général

Science et Douce et Belle

Académie royale de
France à RomeRépond au rapport
du Directeur du Collège de

3

Monsieur, j'ai reçu le rapport que vous m'avez adressé le 7 Août dernier sur la situation financière et l'état du personnel de l'Académie de France à Rome. Le soin qu'en a eu concurremment la première partie, pour vous être appliqué à vous reconformer dans le crédit accordé pour cette institution, à qui est indispensable. Sur ce point par moi-même strictement tenir la main à l'observation des réglemens. Mais, quelque soit le motif qui ait déterminé M. Pétillet à quitter Rome avant le terme fixé, la pension ne lui peut être comptée que pour le temps qu'il y a passé.

Il en est de même de M. Finckow. Ce qui résout négativement la question que vous m'avez soumise sur ces deux artistes. Je me propose au reste d'encourager le talent dont ils ont fait preuve. Le premier a déjà un ouvrage à exécuter pour le Pont Louis XVI. J'emploierai certainement le second si que l'occasion s'en présentera.

J'attends le rapport que vous m'annonces sur les modifications dont les réglemens de l'École paraissent susceptibles. L'Académie des Sciences et Arts s'occupant de revoir ces réglemens, je le lui renverrai dès qu'il me sera parvenu.

Agard, M. l'Intérieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de
l'Intérieur, Le Comte de Corce

M. L. Chemin, Directeur de l'Académie royale de France, à Rome.